

Numéro de dossier : 1125843001

Unité administrative responsable Mise en valeur du territoire , Direction du développement économique et urbain , Division portefeuille de projets #2

Objet Abroger la résolution CM09 0518 concernant l'accord de développement relatif au projet de développement et de mise en valeur des Ateliers du CN et adopter le nouveau projet d'accord de développement entre la Ville de Montréal et Les Cours Pointe Saint-Charles inc. relatif à cette propriété sise au 1830-1880, rue Le Ber dans l'arrondissement du Sud-Ouest

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

♦Commentaires

La Direction de la culture et du patrimoine appuie ce projet d'accord de développement. Celui-ci pourrait permettre, à terme, l'ajout d'une vingtaine d'ateliers d'artistes, ce qui correspond à un besoin réel dans une métropole culturelle. De plus, la Ville de Montréal s'est donné comme mandat, dans sa politique culturelle, d'être en appui aux créateurs.

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention
Jean-Robert CHOQUET
Directeur
Tél. : 514-872-4600

Endossé par:
Jean-Robert CHOQUET
Directeur
Culture et Patrimoine
Tél. :514-872-4600
Date d'endossement: 2012-02-24

Numéro de dossier :1125843001